

13 jan 2005 -20:55

CP-réaction Cobelpa entièrement inexacte

réaction Cobelpa entièrement inexacte

réaction Cobelpa entièrement inexacte

Dans une réaction sur le communiqué de presse de Cobelpa, le Gouvernement fait savoir que les informations sur l'introduction d'une taxe énergétique supplémentaire sont tout à fait inexactes. En effet, le 23 décembre, le Conseil des Ministres a décidé que le coût pour les entreprises causé par le projet des éoliennes - un projet qui entrera d'ailleurs en vigueur qu'en 2006 au plus tôt - sera entièrement compensé par le renforcement du tarif maximal dégressif pour toute entreprise. Pour ce qui est des consommateurs, des mesures particulières sont élaborées pour que le coût du projet soit entièrement compensé par une baisse réelle des prix de l'énergie.